



# Le droit à la protection

## OBJECTIFS

- **Savoir ce qu'est le droit à la protection et quelles menaces pèsent sur ce droit**
- **Connaître l'action de l'Unicef en faveur de ce droit**
- **Connaître la problématique de la situation en France**

## DOCUMENTS PROPOSÉS

### DOCUMENT 1

« Des droits pour chaque enfant du monde »  
[Lien Internet](#)

### DOCUMENT 2

Exposition photos

### DOCUMENT 3

Exposition photos

### DOCUMENT 4

Exposition photos

### DOCUMENT 5

Exposition photos

### DOCUMENT 6

Bilan de l'Unicef France 2009

santé et à leur bien-être, ne les empêche pas d'aller à l'école et de profiter de leur enfance.

### • Les enfants et la guerre

Il y a environ 250 000 enfants soldats, âgés de 6 à 17 ans dans le monde. Ils se portent parfois volontaires pour défendre leur pays, par désespoir ou pour venger leurs proches. Mais beaucoup sont enlevés dans la rue, sur les marchés, à la sortie de l'école. Ils sont combattants, détecteurs de mines, éclaireurs, espions, messagers, porteurs. Les filles prennent part aux combats, elles servent aussi de domestiques pour les combattants. L'Unicef s'engage pour faire démobiliser ces enfants en négociant avec les chefs de guerre. Après leur démobilisation, il aide à rechercher leur famille, les soigner, les éduquer et les réinsérer.

### • Vivre dans la rue

Les enfants, orphelins, abandonnés par leurs parents ou séparés d'eux par les conflits armés, sont parfois obligés de vivre dans la rue. Livrés à eux-mêmes, contraints de travailler, mendier, voler ou se prostituer, ils sont exposés à toutes sortes de dangers comme la drogue, les agressions, les abus et les trafics. L'Unicef pense qu'il faut un véritable engagement des pouvoirs publics, l'établissement de législations et des moyens de les faire appliquer. Il faut œuvrer pour une évolution des mentalités, des coutumes et des comportements. Il faut assurer la prestation des services essentiels.

### • Exploitation et traite

1,2 million d'enfants sont victimes de la traite chaque année, en majorité des filles. 5,7 millions d'enfants sont réduits à la servitude pour dette ou à d'autres formes d'esclavage.

1,8 million d'enfants sont contraints de se prostituer. De nombreux pays conscients du problème ont commencé une action pour lutter contre l'exploitation et la traite. L'éducation est un outil essentiel. Les parents et les enfants instruits courent moins de risques. C'est pour cela que l'Unicef s'investit si fortement dans l'éducation. Il faut aussi renforcer les législations pour que les criminels soient poursuivis et améliorer les procédures juridiques à l'intention des enfants victimes.

### • Mariages forcés

Ils sont imposés aux enfants des deux sexes, mais ils affectent davantage les filles car ils engendrent des grossesses et des accouchements prématurés. Plus les filles sont jeunes, plus le risque de mortalité maternelle et néonatale est élevé. C'est, dans le monde, la principale cause de décès pour les filles de 15 à 19 ans. Leurs enfants ont aussi moins de chance de survivre. C'est par l'éducation que l'Unicef combat ce phénomène. Les mentalités et les coutumes doivent changer.

## Qu'est-ce que le droit à la protection ?

Le droit à la protection est inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). C'est un des droits fondamentaux des enfants. C'est le droit de grandir et de s'épanouir dans un environnement favorable. L'action en faveur de ce droit passe par la lutte contre la violence, l'exploitation, les mauvais traitements infligés aux enfants, y compris l'exploitation sexuelle, la traite, le travail dans des conditions dangereuses, la lutte contre les pratiques préjudiciables comme l'excision et le mariage forcé.

## Quels sont les obstacles à l'application de ce droit et quelle est la position de l'Unicef ?

### • Le travail des enfants

Plus de 218 millions d'enfants travaillent dans le monde dont 2,5 millions dans les pays industrialisés. L'Unicef n'est pas opposé au travail que les enfants peuvent faire chez eux, pour aider leur famille, dans la ferme ou l'entreprise familiale, à condition que ce travail ne nuise pas à leur

**•Violences faites aux enfants**

En plus des violences évoquées ci-dessus, partout dans le monde, y compris en France, les enfants sont victimes d'homicides, de violence armée (adulte/enfant ou enfant/enfant), de châtiments corporels sévères avec instruments, de brimades verbales ou physiques, de violences sexuelles. L'Unicef intervient auprès des autorités pour protéger ces enfants, les éduquer. L'Unicef œuvre aussi par ses programmes d'information à faire évoluer les mentalités. Il faut privilégier la prévention.

**Quelle est la situation en France ?**

La situation des enfants en France est bien différente mais certains chiffres sont accablants.

- En 2006, 98000 enfants étaient signalés en danger dont 19000 enfants maltraités et 79000 à risque.
- Les adolescents se retrouvent parfois en danger car leurs parents démunis ne savent comment agir. Chaque collectivité importante devrait se doter d'une Maison des adolescents. L'accès aux centres médico-psychologiques où les soins sont remboursés devrait être facilité et plus rapide. Le suicide est la 2<sup>e</sup> cause de mortalité chez les 15-24 ans.
- La dernière loi contre la récidive des majeurs et des mineurs accentue l'approche répressive dans un esprit contraire à la CIDE. La place d'un enfant n'est pas en prison. L'Unicef sera attentif au suivi de l'application de ce texte.
- Les conditions de visite des familles en prison sont désastreuses. Il y a dans notre pays 140000 enfants dont un parent est incarcéré.
- Les châtiments corporels, la violence morale et psychologique et la négligence sont très ancrés dans les coutumes. L'Unicef agit pour promouvoir les actions de médiation familiale pour gérer de façon non-violente les conflits familiaux. Il faut sensibiliser, expliquer, convaincre, agir sur la culture et les mentalités et préconiser des formes de discipline non-violentes.
- La précarité des familles a augmenté ces dernières années et 15000 enfants français sont sans domicile fixe et donc exposés à toute forme de danger.
- Les 4000 à 6000 mineurs étrangers isolés sont exposés aux abus et aux violences et n'ont aucune protection.

**1 Introduction****DOCUMENT 1**

- Projetez l'extrait du film « Des droits pour tous les enfants », Unicef (minutes 302 à 334).
- Incitez les élèves à l'écoute attentive ou à la prise de notes (cycle 3).

**2 Découverte****DOCUMENTS 2, 3, 4 ET 5**

- Proposez aux élèves d'observer les documents 2 et 3. Demandez-leur de décrire les photos et de donner leur avis sur ce qu'ils voient. Indiquez-leur qu'il y a 218 millions d'enfants qui travaillent dans le monde.
- Faites le même travail à partir des documents 4 et 5. Indiquez qu'il y a 250000 enfants soldats. Laissez les élèves exprimer leurs avis en organisant un débat. Un enfant jouera le rôle de maître de la parole.

**3 Problématique 1**

- Quels sont les obstacles à l'application du droit à la protection et comment l'Unicef agit-il en faveur de ce droit ?
- À l'issue de la projection posez la question suivante : « Pourquoi les enfants ont-ils besoin d'être protégés ? ». Demandez aux élèves ce qui, d'après eux, nuit à la protection des enfants. Notez leurs réponses au tableau.

**4 Application Exercice 1****DOCUMENTS 2, 3, 4 ET 5**

Cycle 3

- **1/ Le travail des enfants** : utilisez les documents 2 et 3. Les élèves doivent répondre à des questions de compréhension après lecture d'images. Les élèves peuvent travailler en binômes.
- **2/ Les enfants soldats** : utilisez les documents 4 et 5. Lecture d'affiche. Comme dans l'exercice précédent, les élèves peuvent travailler en binômes. Ils doivent répondre à des questions de compréhension. Il est important qu'ils rédigent des phrases complètes.
- **3/ L'action de l'Unicef** : travail individuel : les élèves doivent rédiger un texte sur l'action de l'Unicef pour lutter contre le phénomène des enfants soldats. C'est un travail de synthèse des différentes informations collectées.

Cycle 2

- **1/ Le travail des enfants** : lecture et compréhension d'images, savoir trouver des informations. Les élèves peuvent, au choix, travailler en binômes ou individuellement.
- **2/ Les enfants soldats et l'action de l'Unicef** : faites lire les textes des documents 4 et 5 à voix haute par quelques élèves. Les élèves se sont déjà exprimés sur ces documents lors de la phase de découverte. Proposez ensuite aux élèves de faire l'exercice. Travail individuel : ils doivent compléter le texte à l'aide des mots proposés.

**5 Correction**

Cycle 3

- Les élèves font des propositions que vous validerez. Écrivez au tableau les réponses les plus pertinentes pour



que les élèves qui ont proposé des réponses fausses ou incomplètes puissent corriger. Apportez les précisions nécessaires puis faites lire le résumé à voix haute par quelques élèves.

Cycle 2

- 1/ Correction orale d'après les propositions des élèves.
- 2/ Écrivez le texte au tableau d'après les propositions des élèves. Apportez les précisions nécessaires puis faites lire le résumé à voix haute par quelques élèves.
- À l'issue de la correction, expliquez aux élèves que l'Unicef n'est pas opposé au travail que les enfants peuvent faire chez eux, pour aider leur famille, dans la ferme ou l'entreprise familiale, à condition que ce travail ne nuise pas à leur santé et à leur bien-être, ne les empêche pas d'aller à l'école et de profiter de leur enfance car, dans certains pays, interdire tout travail des enfants rendrait les familles encore plus pauvres et les enfants en seraient les premières victimes.

## 6 Synthèse

Par protection, on entend la prévention et la lutte contre toute forme de maltraitance, de violence et d'exploitation, y compris l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, la traite et le travail des enfants, et les pratiques traditionnelles préjudiciables, comme l'excision et les mariages d'enfants. Le nombre important de conflits armés représente un risque pour les enfants qui en sont les premières victimes.

L'action de l'Unicef :

- Demander aux gouvernements d'interdire le travail des enfants.
- Encourager les programmes de lutte contre l'exploitation des enfants et l'éducation scolaire.
- Proposer des crédits bancaires aux familles pour éviter d'avoir à envoyer les enfants au travail.
- Veiller à ce que la surveillance des abus soit bien respectée dans les pays.

## 7 Problématique 2

### DOCUMENT 6

- Quelle est la situation en France ?
- Commencez par poser la question : « Pensez-vous que les enfants Français aient besoin de protection ? » Laissez les élèves s'exprimer puis proposez-leur de lire un document.
- Faites lire le document 6 à voix haute par quelques élèves. Expliquez les mots incompris, répondez aux interrogations des élèves et apportez toutes les précisions nécessaires.

## 8 Application Exercice 2

### DOCUMENT 5

Cycle 3

- 1/ Travail individuel : QCM portant sur des chiffres accablants. Ils permettent aux élèves de comprendre la gravité de la situation de certains enfants dans notre pays. Demandez aux élèves d'entourer les bonnes réponses.
- 2/ Demandez aux élèves de relire silencieusement le document et de rechercher les éléments nécessaires pour répondre aux questions. Cet exercice leur demande d'analyser les informations contenues dans le texte.

Demandez-leur de rédiger les réponses en soignant la syntaxe.

Cycle 2

- Faites lire les propositions à voix haute par des élèves et demandez-leur de répondre individuellement. Ils doivent barrer les phrases contenant une information erronée.

## 9 Correction

Cycle 3

- 1/ Corrigez oralement d'après les propositions des élèves.
- 2/ Interrogez un élève qui proposera sa réponse. Les autres élèves peuvent compléter. Écrivez au tableau une phrase pour chaque question pour permettre aux élèves qui se sont trompés de corriger. Puis, faites lire le résumé à voix haute par quelques élèves.

Cycle 2

- Corrigez oralement d'après les propositions des élèves. Apportez les précisions nécessaires. Faites ensuite lire le résumé à voix haute par quelques élèves.
- Apportez des précisions sur la situation des enfants roms en France.
- Sur les 10 à 15000 Roms présents en France, il y aurait entre 5000 et 7000 enfants qui n'ont pas accès à l'école, à la santé ou au chauffage, par exemple. Depuis les nouvelles mesures prises par le gouvernement, la situation des enfants roms en France s'est dégradée. Le renvoi dans leurs pays d'origine peut apparaître comme une solution, mais, là-bas, ils souffrent de discrimination et ne peuvent pas suivre une scolarité normale. Dans les campements en France, les conditions de vie très précaires n'étaient souvent pas favorables aux enfants, mais aujourd'hui, beaucoup de familles se cachent pour échapper aux autorités françaises, et se retrouvent dans des conditions d'hygiène et de sécurité encore plus déplorables. L'Unicef France invite les Villes amies des enfants à multiplier leurs efforts pour qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

## 10 Synthèse

Depuis quelques années, la justice pénale des mineurs a été repensée. Des lois successives tentent de rapprocher cette justice de celle des majeurs. Pour l'Unicef, quelle que soit l'infraction commise, un enfant ne doit jamais être traité comme un adulte. Un enfant délinquant, c'est d'abord un enfant en danger. La justice se doit de le protéger et de privilégier l'éducatif sur le répressif.

Environ 98000 enfants et adolescents étaient signalés comme étant en danger ou en risque de danger fin 2006, dont 19000 signalés pour maltraitance. Les situations de violences psychologiques représentaient alors plus de 3400 situations.

450000 enfants par an nécessitent une prise en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance (enfants protégés ou en risque de danger ou pour lesquels une aide financière est apportée aux parents).

L'Unicef intervient auprès des pouvoirs publics pour améliorer la situation. Il sensibilise, explique, convainc et agit sur la culture et les mentalités.